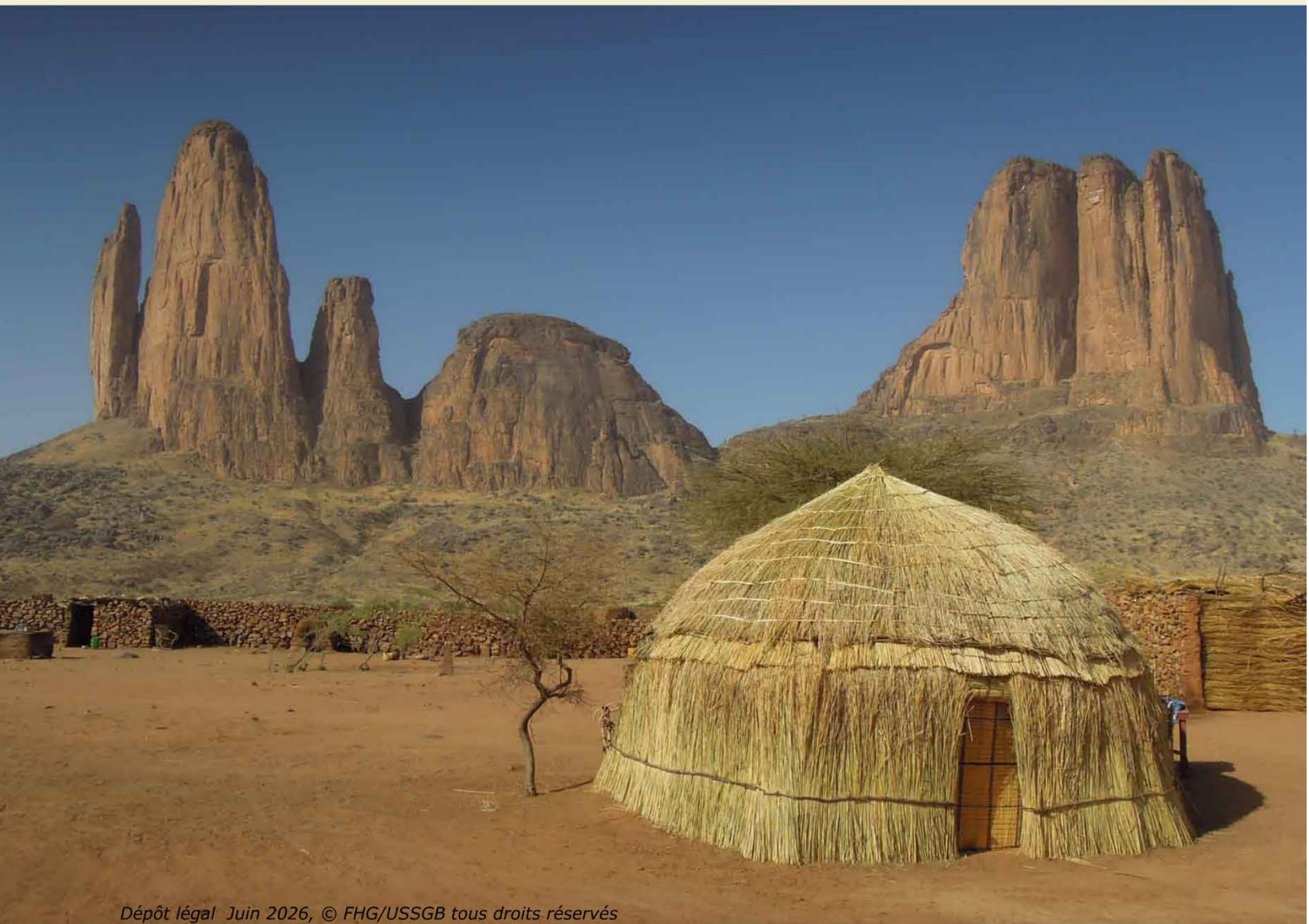


Juin 2026, Vol.6, No.1
ISSN 1987-1090

Revue

Hommes - Peuplements - Environnements



Dépôt légal Juin 2026, © FHG/USSGB tous droits réservés

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako
Faculté d'Histoire et de Géographie (FHG)

Hommes - Peuplements - Environnements

Revue Scientifique de la Faculté d'Histoire et de Géographie, Université
des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, FHG/USSGB
Campus de Badalabougou, Bamako, Mali

Volume 6, Numéro 1, Juin 2026

Dépôt légal Juin 2026

© FHG/USSGB

Tous droits réservés

Maquette et mise en page : Dr. Dansiné DIARRA

ISSN : 1987-1090

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

- Pr. Abdou BALLO

Professeur titulaire des Universités, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Pr. Siaka BALLO

Professeur titulaire des Universités, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Pr. Siaka FANE

Professeur titulaire des Universités, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Pr. Sina COULIBALY

Professeur titulaire des Universités, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Pr. Sory Ibrahima FOFANA

Professeur titulaire des Universités, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Pr. Mamy SOUMARE

Professeur titulaire des Universités, Institut d'Economie Rurale, Bamako, Mali

- Pr Aboubacar BENGALY

Professeur titulaire des Universités, Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (IPR-IFRA)

- Pr Balla DIARRA

Professeur titulaire des Universités, Ecole Nationale d'Administration du Mali (ENA)

- Pr. Samba DIALLO

Professeur titulaire des Universités

- Pr. Famagan Oulé KONATE

Professeur titulaire des Universités

- Pr. Soumaïla SANOGO

Professeur titulaire des Universités

- Dr. Cheick Hamalla DIAKITE

Directeur de Recherche, Institut d'Economie Rurale, Bamako, Mali

- Dr. Kalifa B. TRAORE

Directeur de Recherche, Institut d'Economie Rurale, Bamako, Mali

- Dr. Baba COULIBALY

Directeur de Recherche, Institut des Sciences Humaines, Bamako, Mali

- Dr. Alassane Ba

Maître de Recherche, Institut d'Economie Rurale, Bamako, Mali

- Dr. Daouda KEITA

Maître de Conférences, Musée National du Mali, Bamako, Mali

- Dr. N'dji dit Jacques DEMBELE

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Hamadoun TRAORE

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Hamidou DIAWARA

Maître de Conférences, Hydrométéorologue, Expert Formateur au Centre Régional Agrhymet (CRA), Niamey, Niger

- Dr. Moussa dit Martin TESSOUGUE

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr Fatoumata MAIGA

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Kadiatou COULIBALY

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. El Haj Ousmane BORE

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Fatoumata COULIBALY

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Souleymane S. TRAORE

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Mamadou KOUMARE

Maître de Conférences Rectorat, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Abdoukadi O. TOURE

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Amidou TOUNGARA

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Souleymane BENGALY

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Sidi DEMBELE

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Kamba KONE

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Oumar COULIBALY

Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Djibril DIARRA

Maître de Conférences, Centre d'Intelligence Artificielle et de Robotique du Mali (CIAR-Mali), Bamako, Mali

- Dr. Adrien LAMMOGLIA

Maître de Conférences, Université Paul Valéry de Montpellier III, France

- Dr. Matthieu PERROCHE

Maître de Conférences, Université Paul Valéry de Montpellier III, France

- Dr. Boundia Alexandre THIOMBIANO

Maître de Conférences, Université Nazi Boni de Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

- Dr. Dansiné DIARRA

Maître-Assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr Aichata Founé M SAKO

Maître-Assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

- Dr. Ismaïla N'DIAYE

Maître-Assistant, Université des Sciences Techniques et Technologiques de Gestion de Bamako, Mali

- Dr Marguerite KASSOGUE

Maître-Assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

SECRETARIAT DE REDACTION

Dr. Dansiné DIARRA, DER Géographie, FHG/USSGB

Dr. N'dji dit Jacques DEMBELE, DER Géographie, FHG/USSGB

Contact : revuehopefhg@gmail.com

Territoires sous pression

Dynamiques des milieux, risques et résiliences en Afrique de l'Ouest et centrale

Ce numéro n'a pas été construit autour d'un thème imposé : celui-ci a émergé des manuscrits. Dix contributions retenues sur les vingt-deux enregistrées au titre du volume 6, posent la même question : comment un territoire encaisse-t-il les contraintes qui s'exercent sur lui, et que révèlent, de la société qui l'habite, les réponses qu'il leur oppose ?

Ces contraintes ne relèvent pas du même temps, et c'est l'ordre de la livraison qui s'applique. Le temps long d'abord : Ndji dit Jacques Dembélé, puis Mahamadou Camara et ses coauteurs interrogent, à partir des séismes et des formes du relief de Bamako, l'hypothèse commode d'un craton ouest-africain définitivement stabilisé. Le temps des versants ensuite, le plus fourni : du bassin du Poni au Nazinon, de Kintélé de Congo aux berges du Niger et au Nando, Siè Palé, André Sama, Destin Gemard Louba, Kadidiatou Coulibaly et Stéphane Koudougou, avec leurs coauteurs, transforment une dégradation diffuse en objet mesurable, daté et localisable : condition première de toute politique de restauration. Le temps de la ville, enfin, où Pierre Ouédraogo et ses coauteurs, sur l'assainissement de Saaba face à l'étalement de Ouagadougou, décrivent deux visages d'un même déficit d'infrastructures. Le numéro se referme sur les réponses sociales, avec Safiata Kiemdé, résilience des ménages de Zam face aux contraintes hydriques et Kamba Koné, sur les usages des réseaux sociaux dans la formation universitaire.

Un fil conducteur traverse tout le texte : la carte doit servir d'outil de preuve plutôt que d'illustration. Elle intervient lors de l'analyse, et non lors de la mise en forme. Cependant, une lacune subsiste, que la rédaction invite à combler : la mesure spatiale doit encore être davantage intégrée à l'enquête qualitative. La comparaison entre les quatre pays reste à développer. À cet effet, les approches à méthodes mixtes et la collaboration entre différentes institutions sont explicitement encouragées. Nous exprimons notre reconnaissance envers les évaluateurs, dont le travail bénévole et exigeant garantit la qualité scientifique de la revue.

Dr Dansiné DIARRA

Bamako, 30 juin 2026

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Ce guide a pour objectif de faciliter la présentation d'un manuscrit par l'auteur et de s'assurer qu'il se conforme aux règles.

1. DIRECTIVES GÉNÉRALES

1.1 L'orthographe et la syntaxe

Les articles doivent être rédigés conformément aux règles courantes d'orthographe et de syntaxe. Une relecture attentive est donc exigée de la part des auteurs avant soumission. Il faut souligner que pour ce motif relativement élémentaire, un article qui ne respecterait pas les règles élémentaires d'écriture pourra être refusé.

1.2 Dactylographie

Écrit à interligne 1,5 avec des marges de 2,5 cm de format lettre ou A4, l'article doit être soumis en fichier Word et en caractères Times New Roman. L'article ne doit pas excéder 15 pages, illustrations incluses et doit suivre le modèle ci-après:

Titre:

Auteurs:

Institutions:

Emails:

La page-titre doit renfermer toutes les informations nécessaires pour identifier le ou les auteurs de l'article.

1.3 Page des résumés

Elle est réservée aux résumés en français 300 mots maximum) ainsi qu'aux mots-clés (cinq).

Le résumé doit se présenter ainsi qu'il suit : une phrase pour introduire le sujet, le contexte et éventuellement la problématique, une phrase pour préciser la méthodologie utilisée, une phrase pour s'arrêter sur les résultats majeurs de la recherche, une phrase de plus pour apporter des informations supplémentaires si besoin et enfin une phrase pour discuter les résultats obtenus et ouvrir vers d'autres perspectives.

1.4 Remerciements

S'il y a lieu, les remerciements seront sur une page distincte placée à la fin de l'article.

1.5 Divisions du texte

La division entre les parties du texte suit une hiérarchisation fondée sur l'utilisation des capitales. Les divisions sont justifiées à gauche et adoptent le modèle suivant :

Premier degré (capitales et gras) : Introduction, les principaux titres dans le texte et la conclusion
Deuxième degré (capitales et léger) : les sous-titres dans le texte

Troisième degré (capitale et léger) : les sous-titres dans le texte

NB : les auteurs doivent se limiter si possible aux titres et aux sous-titres. Ils doivent éviter les sous-titres de troisième degré à moins qu'ils le justifient.

1.6 Le format de l'article

L'article doit être présenté au format **IMRAD** : Introduction, matériels et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion. **L'introduction** doit comprendre 5 éléments : la définition des concepts, le contexte, la revue de la littérature, la problématique et l'annonce de l'approche. **Les matériels et méthodes** doivent présenter, la zone d'études, les données utilisées, les méthodes de collecte et de traitement des données. **Les résultats** présentent ce que contiennent les données présentées sous forme de tableau de graphique, et de cartes et commentées. **La discussion** présente le travail qui a été effectué dans le vaste champ des connaissances du domaine. Elle comparera les résultats avec les travaux déjà effectués qui les confirment ou les infirment. **La conclusion** va reprendre ce qui a été fait comme travail à la lumière de la problématique, et constatera si la problématique posée dans l'introduction a été répondue ou pas et faire des perspectives.

2. CITATIONS ET RÉFÉRENCES

Les citations doivent toujours être placées entre des guillemets français (« citation », avec espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant) ou anglais ("quotation" sans espace intérieur) selon la langue du manuscrit et ce, indépendamment de la langue de la citation. Les citations de plus de cinq lignes sont composées en retrait par rapport au corps du texte, sans guillemets. La référence suit immédiatement le guillemet indiquant la fin de la citation mais avant le point de terminaison de la phrase. Elle comporte le nom de famille de l'auteur et l'année de publication, le tout entre parenthèses. Voir l'exemple ci-dessous : « La valeur d'un homme se

résume à sa capacité à analyser les situations les plus difficiles avec humilité et détermination » (Soumahoro, 2014). Dans le cas des références sans citation, l'usage varie : La valeur d'un homme se résume à sa capacité à analyser les situations les plus difficiles avec humilité et détermination (Soumahoro, 2014). Selon Soumahoro (2014), la valeur d'un homme se résume à sa capacité à analyser les situations les plus difficiles avec humilité et détermination.

2.1 Notes et appels de notes

Les auteurs sont invités à éviter l'emploi des notes. Si ce procédé est indispensable, l'appel de chaque note se fera dans le texte à l'aide d'un chiffre arabe en position supérieure (exposant) placé idéalement à la fin de la phrase, avant le point (par exemple⁶).

Dans la version du texte destinée à la rédaction, l'auteur place les notes en bas de page. Les notes sont numérotées de façon continue à l'intérieur d'un même chapitre ou d'un même article. L'appel de note *précède* toujours le signe de ponctuation et le guillemet dans une citation placée dans le texte, et *précède* le signe de ponctuation dans une citation en retrait.

Exemple : « Les hommes sont des mortels¹. » Les hommes « sont des mortels¹ ». Ou encore : Les hommes sont des mortels¹. Les notes sont regroupées à la fin du manuscrit avant la bibliographie. En aucun cas les notes ne doivent servir à donner une référence bibliographique qu'il est possible d'indiquer directement dans le texte.

2.2 Références

Les références sont regroupées après le texte. Elles seront présentées selon les normes suivantes :

Livre : Nom [en majuscule], Prénom [initiale suivie d'un point], Année. *Titre de l'ouvrage*, ville, éditeur.

Chapitre d'un ouvrage collectif : NOM, Prénom., Année. Titre du chapitre, dans Nom du directeur de l'ouvrage (sans majuscules), Initiale du prénom et point, *Titre de l'ouvrage*, Lieu, Editeur, nombre de pages (p. xx-yy.).

Article : Nom [en majuscule], Prénom [initiale suivie d'un point], Année. « Titre de l'article », *Nom de la revue*, vol., n°, numéro des pages (p. xx-yy.).

Sources sur Internet : Indiquer au minimum le nom du site, [En ligne] adresse URL, date de mise en ligne et date de consultation.

Livre (un auteur)

George, P., (1990). *Le métier de géographe : un demi-siècle de géographie*, Paris, Armand Colin.

Livre (deux auteurs)

George, P., et Tricard, J., (1954). *L'Europe centrale*, Paris, Presses universitaires de France.

Livre (plus de deux auteurs)

DE Rosnay, J., Auteur2, Auteur3 (1996.) *La plus belle histoire du monde – Les secrets de nos origines*, Paris, Éditions du Seuil.

Ouvrage collectif

Collectif, (1989). *La ville et le fleuve*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Actes du 112^e Congrès national des Sociétés savantes.

Publication gouvernementale

Canada, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (Commission Macdonald), *Rapport*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, 1985, 3 volumes.

Thèse

Soumahoro, M., (2003). *Activité humaine et développement durable dans la région montagneuse de l'ouest de la Côte d'Ivoire : le cas du pays Toura*, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, Département de géographie.

Article provenant d'un périodique

Soumahoro, M., (2009). « Des discours aux pratiques du développement en Afrique : une réflexion sur la problématique du développement local dans le milieu rural Toura (Côte d'Ivoire) » *Africa Development*, Vol. XXXIV, No.1, pp. 125-145.

Article dans un ouvrage collectif

Singo, Douo Geneviève., 2007. « L'ingérence des hommes dans les affaires de femmes : rapport conflictuel ou rapport de complémentarité ? » dans Bearth Thomas (dir.), *Dynamique du Genre : le cas toura (Côte d'Ivoire)*, Éditions livres Sud EDILIS, pp. 219-236.

Article (Référence électronique)

Raoul Étongué Mayer et Moustapha Soumahoro, « Espaces urbains africains sub-sahariens, changements et conflits spatiaux », *Revue canadienne de géographie tropicale/Canadian journal of tropical geography* [En ligne],

document 1, URL : <http://www3.laurentian.ca/rcgt-cjtg/>, mis en ligne le 15 mai 2014, consulté le 25 mai 2014.

Référence à un site Internet

Statistique Canada, (2014). *Année mondiale de la statistique* 2013 [en ligne], <http://www.statcan.gc.ca/>, consulté le 23 avril 2014.

2.3 Tableaux et figures

Les tableaux, graphiques et figures doivent être faits dans des formats simples et standards et être regroupés dans un fichier qui sera transmis à la rédaction en même temps que le texte. L'auteur doit identifier clairement les lieux d'insertion des tableaux et graphiques à l'intérieur du texte (insérer tableau 1 ici ; insérer tableau 2 ici) si cela s'avère nécessaire. Les tableaux, graphiques et figures doivent être identifiés et numérotés en chiffres arabes et présentés clairement avec un titre précis et concis. Les renvois dans le texte se font entre parenthèses à la fin de la phrase (tableau 1). Les références aux figures dans le texte sont placées entre parenthèses à la fin de la phrase (figure 1). Afin de faciliter leur reproduction, les photographies soumises doivent être de bonne qualité. Les références à ces documents sont placées entre parenthèses à la fin de la phrase (photo 1). Il est vivement souhaité de transmettre les fichiers informatiques ayant servi à construire les figures et graphiques dans le format original au logiciel qui a servi à construire le fichier (ex.: Excel, MapInfo, Arcview, Illustrator, etc.).

2.4 Le format des images

Les auteurs doivent bien vérifier que les illustrations aient une résolution suffisante pour être lisibles à l'impression, au moins 200 à 300 dpi. Dans le cas contraire, il faut s'attendre à une lisibilité pauvre, ce qui réduirait énormément la qualité de votre travail et pourrait être une cause de rejet de l'illustration. Lorsqu'il s'agit d'une image que l'auteur insère dans un document Word prévue dans le corps de l'article, elle devrait faire un minimum de 1 000 pixels de large. Par contre, pour ce qui concerne un fichier placé en annexe, sa largeur devrait être comprise entre 2 500 et 3 500 pixels. Il est également important de faire en sorte que la qualité de l'image subisse le moins de dégradations possibles au cours de son traitement et de s'assurer qu'une version retravaillée est autant que possible fidèle à l'originale. En effet, il faudra s'assurer

notamment qu'au moment de la réduction d'une image, les proportions hauteur/largeur sont bien conservées. Le format JPEG ou PNG est vivement conseillé.

3. QUELQUES RÈGLES TYPOGRAPHIQUES

3.1 Signes de ponctuation et espacements

Il faut absolument éviter de placer un espace fin avant les signes de ponctuation (point, virgule, point-virgule, point d'exclamation, point d'interrogation, trait d'union, barre oblique), sauf pour le deux-points, le tiret long, la parenthèse ouvrante, le crochet ouvrant et le guillemet ouvrant. On laisse un espacement après les signes de ponctuation, à l'exception du trait-d'union, de la barre oblique, de la parenthèse, du crochet ouvrants et de l'apostrophe.

3.2 Les nombres

Les nombres de un à neuf inclus s'écrivent en lettres tandis que les nombres à partir de 10 s'écrivent en chiffres. Toutefois, les nombres des deux catégories s'écrivent tous en chiffres lorsqu'ils se trouvent dans une même phrase.

3.3 Quelques règles à observer

Espacement et virgule

À l'exception des nombres inférieurs à 10 000 (9999), il faut mettre un espace fin entre les groupes de trois chiffres (15 2014). Lorsqu'il y a des décimales, il faut mettre une virgule (1,5).

Mesures et échelles

Les mesures utilisent le système métrique international. Il faut donc éviter si nécessaire de fournir les mesures en pied ou pouce. On place l'abréviation sans mettre de point après un chiffre sans espace entre les deux (2014km ; 1,5m ; 3cm ; 10mm). Quant aux échelles numériques, elles s'écrivent de la manière suivante : 1/25 000 ou 1 :25 000.

Pourcentages et chiffres romains

Les nombres exprimant des pourcentages s'écrivent toujours en chiffres et utilisent le symbole % sans espace fine (15% ; 1,5%). Cette règle s'applique également pour mille (‰). Les chiffres romains servent à qualifier les chapitres, les manifestations périodiques et les siècles. Pour les dates, il faudra les écrire de la manière suivante : XX^e et non XXI^{ème}, 17^e et non 17^{ème}, 1^{er} et 1^{re}, 1^{re} et non 1^{ère}.

Mots étrangers et les noms des personnes

Tout mot étranger utilisé dans un article doit être en italique. Il importe que les prénoms soient écrits au complet (Moustapha Soumahoro et non M. Soumahoro) aussi dans la bibliographie que dans les notes de bas de page.

3.3 Les abréviations

Pour la clarté et une facilité de lecture et de compréhension du texte, il faut éviter de les utiliser, sauf entre parenthèses dans le texte, ou s'il s'agit des abréviations conventionnelles courantes dans la bibliographie et les notes.

3.4 Numéros et sigles

Le mot numéro s'abrège en n° au singulier et nos au pluriel, sans points abrégatifs, lorsqu'il est immédiatement précédé du nom qu'il qualifie et suivi d'un nombre écrit en chiffres. Pour les sigles, la tendance actuelle qui s'impose veut qu'ils s'écrivent en capitales sans points abrégatifs (ONU ; FMI ; FAO) et non séparées par un espace. Lorsqu'on a un sigle qui est à sa première mention dans un texte, il doit être placé entre parenthèses après sa signification longue. Par exemple, le Contact Interculturel Francophone de Sudbury (CIFS). Par la suite, on pourra utiliser le sigle dans tout le texte. Lorsque le sigle peut se prononcer, devenant donc un acronyme, on peut l'écrire en bas de casse avec une capitale initiale et même sans capitale initiale. Exemple : Unesco, Onuci

3.5 Capitale ou bas de casse ?

- Bas de casse au générique s'il est suivi d'un nom propre, capitale s'il est suivi d'un nom commun (le musée de l'Ontario, l'Académie des sciences de la mer).
- Bas de casse au générique s'il est suivi d'un spécifique (le ministère du Plan, la rivière Bleue).
- Capitale à l'adjectif s'il est placé avant le spécifique, bas de casse s'il est après (le Bon Moment, les Temps jadis).
- La raison sociale élimine toutes les règles (l'Université Laurentienne, la Banque Royale du Canada, la Confédération des syndicats nationaux).

Points cardinaux

Les points cardinaux prennent toujours la capitale lorsqu'ils désignent une région, une étendue de territoire (les relations entre le Nord et le Sud, le Nord de l'Ontario) ou l'orientation (les relations du Nord au Sud, une ville située au Sud-Est de l'Ontario).

Peuples et habitants

On met la capitale aux noms de races, de peuples et d'habitants (les Noirs, les Ontariens, les Sudburois). Les adjectifs de peuples, d'habitants, de races et de langues prennent le bas de casse et le trait d'union au besoin (la littérature française, la politique allemande, il parle français).

4. CONDITIONS ET FRAIS DE PUBLICATION

La revue HOPE reçoit en continue les contributions et paraît deux fois dans l'année : Juin et Décembre, mais peut faire des numéros spéciaux. Les textes reçus sont soumis à une double instruction. L'ordre de publication dépend du dépôt du texte, du retour de l'instruction, de la prise en charge des corrections et des lignes directrices de la revue. Des frais d'instruction de 10 000 F.CFA doivent être payés dès notification de l'accusée de réception du texte proposé. Les frais de publication de 30 000 F.CFA doit être payé après l'acceptation du texte.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

SOMMAIRE

	Pages
PALÉ Sié, KÉKÉLÉ Adama, YAMÉOGO Augustin. Cartographie du risque de dégradation des terres dans le bassin versant du Poni, sud-ouest du Burkina Faso	1-20
Destin Gemard LOUBA Occupation du sol et risques de dégradation par l'érosion hydrique dans les quartiers Gaston MPOUILILOU et Florent NTSIBA à Kintélé (République du Congo)	21-36
Stéphane KOUDOUGOU, Oumar KABORE, Zonata RAMDE, Mathias Philippe BAGRE Structure et connectivité écologiques prédites de la couverture végétale dans la région du Nando (Burkina Faso)	37-54
André SAMA, Oumar KABORE Analyse de la dynamique structurelle de l'occupation des terres dans la région du Nazinon au Burkina Faso	55-69
N'dji dit Jacques DEMBÉLÉ Evidence of recent seismicity on the West African Craton: the seismites of Bamako, Mali	70-90
Safiata KIEMDE, Mariam Myriam ZONGO/DAMA, Songanaba ROUAMBA, COMPAORE Jérôme, François De Charles OUEDRAOGO Sécurisation alimentaire dans la commune rurale de Zam : analyse des facteurs influençant la résilience des ménages face aux contraintes hydriques	90-110
Kamba KONE Analyse des effets d'utilisation des réseaux sociaux sur la formation universitaire des étudiants de la Faculté d'Histoire et de Géographie	111-127
Pierre OUEDRAOGO, Nadège COMPAORE, Paulin DOLOMWEOGO Assainissement dans la commune rurale de Saaba à l'épreuve de l'étalement urbain de Ouagadougou au Burkina Faso	128-144
Mahamadou CAMARA, N'dji dit Jacques DEMBELE Évidences géomorphologiques des mouvements néotectoniques sur le craton ouest-africain à Bamako, Mali	146-164
Kadidiatou COULIBALY Analyse comparée de la dégradation des berges du fleuve Niger à Djicoroni-Para et Sotuba (Bamako, Mali) sous l'effet des activités anthropiques	165-177